

BULLETIN MENSUEL

— PUBLIÉ PAR LA —

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE
DE MONTREAL

Prix d'abonnement,

10 francs par an

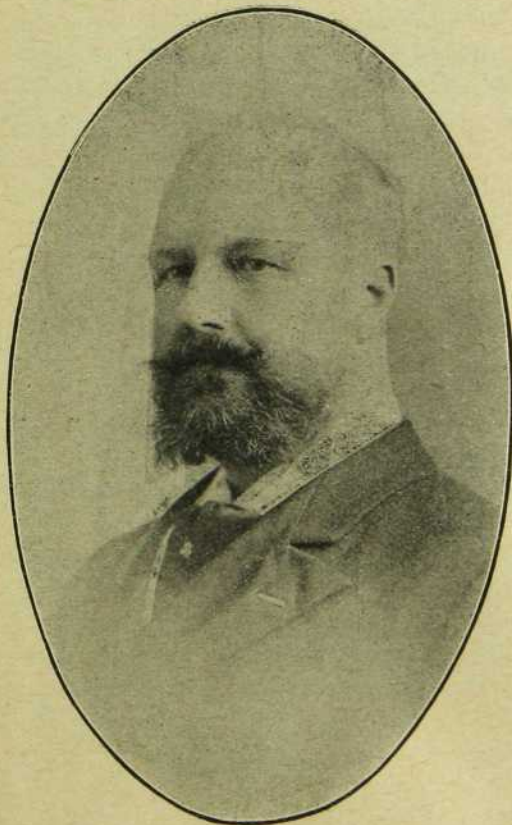
SOMMAIRE :

PARTIE FRANÇAISE :—Mouvement Diplomatique et Consulaire, 133;—Procès Verbaux, 134 et 135;—Revue Commerciale et Industrielle, 136;—Nouveaux Membres Adhérents, 136;—Revue Financière, ;—Le Nouveau Tarif Douanier Canadien 137;—Transports et Navigation, 139;—Projet d'un Congrès des Chambres de Commerce Françaises à l'Étranger et aux Colonies, 140;—Le Rapport Annuel sur le Commerce Extérieur de la France en 1905, 141;—Une Ligne Directe entre Marseille et Montréal, 144.

ENGLISH PART :—Trade of Bordeaux; Rubber Trade Activity, 142;—Trade of Rheims, 143;—Prosperity of French Sugar Industrie, 143;—French Automobiles, 143;—Trade Inquiries, 144.

GRAVURES : ENGRAVINGS :—M. Alfred Kleczkowski, Ministre Plénipotentiaire et Envoyé Extraordinaire de France à Montevideo. Le Port de Montréal. Pont d'une seule arche à double voie sur le Niagara. Port de Québec et Statue de Champlain. Panoramic View of Bordeaux, France.

Mouvement Diplomatique et Consulaire



Mr. Alfred Kleczkowski, Ministre Plénipotentiaire et Envoyé Extraordinaire de France à Montevideo (Uruguay)
Officier de la Légion d'Honneur.

M. Kleczkowski, Consul Général de France à Montréal, Président d'Honneur de notre Chambre de Commerce, vient d'être promu par le Gouvernement de la République, Ministre Plénipotentiaire de France à Montevideo.

Il sera remplacé à Montréal par M. Dallemagne, Consul Général à Francfort (non installé).

L'avancement dont est l'objet M. Kleczkowski est exceptionnel; il n'y a pas de précédents qu'un fonctionnaire ait passé entre les deux postes d'une seule étape.

Ceci montre la haute estime dont M. Kleczkowski jouit auprès du Gouvernement de la République.

En félicitant Monsieur Kleczkowski de cette promotion bien méritée, à un poste auquel il fera honneur, nous ne pouvons nous empêcher de regretter son départ.

Depuis douze ans à Montréal, M. Kleczkowski s'était acquis les profondes sympathies, non seulement de la colonie Française, mais encore de l'élite de la société Canadienne où il laissera le souvenir de la plus parfaite urbanité et du gentilhomme dans l'entière acception du mot.

Il fut aussi un modèle comme Président d'Honneur de notre Chambre de Commerce et sommes heureux de lui témoigner publiquement notre reconnaissance.

Notre Compagnie lui a fait ses adieux dans un dîner où assistaient: M. des Isles, Ancien Ministre Plénipotentiaire Honoraire de France, M. G. Balcer, Agent Consulaire de France à Trois-Rivières, tous deux Membres d'Honneur de notre Chambre, M. le Baron d'Halewyn, Vice-Consul de France, M. C.-A. Chouillou, Président, M. G. des Etangs, Vice-Président, A.-F. Revol, Secrétaire, J. Salone, Trésorier, E. Galibert, J. de Sievès, H. Jonas, F. Galibert, B. d'Aoust, Membres Actifs et MM. de St-Laon et Mathon Frères.

La plus grande cordialité n'a cessé de régner pendant ce dîner tout intime.

Répondant au toast porté par M. C.-A. Chouillou, à la santé de M. Kleczkowski, ce dernier a rappelé l'œuvre accomplie par notre Chambre de Commerce pendant la durée de son Consulat et a bu à sa prospérité.

Il a manifesté le désir de voir notre Chambre faire part à nos compatriotes des grandes fêtes du tricentenaire de la fondation de Québec qui seront célébrées en cette ville en 1908.

C'est avec plaisir que nous publierons un article sur cet intéressant évènement, dans notre prochain Bulletin. (1)

PROCES VERBAL de la Séance du 25 Octobre 1906

Présents — M. C.-A. Chouillou, Président; MM. A.-F. Révol, Secrétaire; J. Salone, Trésorier; H. Jonas, Conseiller.

Représenté par procuration: M. G. des Etangs.

M. le Consul Général de France est présent à l'assemblée.

M. des Isles, Membre d'Honneur de la Chambre assiste également à la réunion.

M. Llobet, de passage à Montréal, est invité à demeurer présent à l'assemblée.

La séance est ouverte à 3 heures $\frac{1}{2}$.

ORDRE DU JOUR:

- 1° *Adoption du dernier procès-verbal.*
- 2° *Lecture de la correspondance.*
- 3° *Scrutin, admission de 18 Membres Adhérents.*
- 4° *Questions diverses.*

Procès-verbal — Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance — Il est ensuite donné lecture de la correspondance qui comprend notamment:

Lettres de 12 correspondants demandant des agents au Canada ou des renseignements sur le commerce de ce pays en: Extraits concentrés pour parfumeurs, Eaux-de-Vie et Liqueurs fines, Huiles d'olives, Beurres, Pulve et Foin. Produits des mines et des pêcheries, cuirs et toiles métalliques.

Lettres de 4 correspondants demandant des renseignements confidentiels sur des négociants ou agents Canadiens.

Lettres de 5 maisons canadiennes s'offrant à représenter les maisons Françaises dont les demandes ont été reproduites par notre Bulletin.

Lettres de 11 maisons de commerce remerciant la Chambre pour renseignements envoyés ou agents indiqués.

Lettres de deux correspondants nous adressant des annonces pour notre Bulletin Mensuel.

Lettres de deux institutions demandant quelques exemplaires de notre Bulletin Spécial.

Lettres de deux correspondants, concernant le service intérieur de la Chambre.

Lettre d'un correspondant nous informant d'un litige survenu entre sa maison et un agent de Montréal.

Lettre d'un Adhérent de notre Chambre nous adressant sa démission.

Cette démission est acceptée avec regrets.

(1) *Nous donnerons également dans notre Bulletin de décembre le compte-rendu des fêtes et diners d'adieu donnés à Montréal en l'honneur de Monsieur Kleczkowski.*

Il est enfin donné lecture de lettres des Négociants et Industriels suivants, demandant à faire partie de notre Chambre en qualité de Membre Adhérent:

- 1.—Raissac & Cie, Distillateurs, Revel (Hte-Garonne).
- 2.—César Martin, Vins, Langlade (Gard).
- 3.—Douvet, Papiers, 22 Avenue Victoria, Paris.
- 4.—A. Noiro-Carrière, Vins et Liqueurs, Dijon, (Côte-d'Or).
- 5.—Storme, agent-commissionnaire, Gondcourt (Nord)
- 6.—Chopard Frères, Bijouterie, 35 rue des Trois-Bornes, Paris.
- 7.—Comte & Cie, Cartes-Postales et Imagerie en tous genres, 13 Quai de Conti, Paris.
- 8.—Calvet, J & Cie, Cognac.
- 9.—Rémy Martin, E. & Cie, Cognac.
- 10.—Neiraud, E. & Cie, Cognac.
- 11.—Broyer, J. P., Cognac.
- 12.—Laurentin Fils, Savonneries à Vapeur, Salon B. du R.
- 13.—Établts G. Bourbonnais, Constructeurs, Distillateurs à Marolles en Hurepoix (S. et O.).
- 14.—G. Legendre & Co, Vins à Libourne.
- 15.—A. Mazel & Dubost, Mousselines et Modes, 31 rue Puits Gaillot, à Lyon.
- 16.—B. hristian Bonnal, Succ. de Cusin-Gogat, Ananas, à Bordeaux.
- 17.—Jourdain Defontaine Fils, Tissus, à Tourcoing.
- 18.—Fortier Picard, Gds Vins de Bourgogne, à Beaune.

La Chambre, invitée par son Président à se prononcer sur ces nouvelles demandes les accepte et à l'unanimité des voix élit Membres Adhérents les candidats sus-nommés.

Monsieur le Président informe ensuite les membres présents qu'il a conçu le projet d'un Congrès des Chambres de Commerce Françaises à l'étranger qui aurait lieu à l'occasion de l'Exposition Maritime de Bordeaux, en 1907.

Il donne lecture d'un programme de travaux qui en prouve la nécessité. En effet, bien des questions économiques vitales pour notre pays sont pendantes à l'heure actuelle et il est urgent qu'elles soient résolues au plus tôt.

Les Membres des Chambres de Commerce Françaises à l'étranger étant en contact constant avec leurs rivaux sont plus que nos compatriotes de la Métropole, à même d'établir une comparaison judicieuse entre les progrès accomplis en France où ils se rendent très souvent et les pays où ils résident.

Suivant de très près l'évolution qui s'accomplit de part et d'autre, ils devraient pouvoir échanger leurs vues, signaler au besoin les dangers qui menacent notre expansion économique et étudier en commun le moyen de les écarter.

Par l'union de leurs efforts et la cohésion de leurs travaux, les Chambres de Commerce Françaises à l'étranger donneraient à leur rôle toute son efficacité.

Cette déclaration est approuvée par l'assemblée et Monsieur le Consul Général engage M. le Président à exposer son projet à M. le Ministre du Commerce.

Aucune observation n'étant faite et l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 5 h. 20.

PROCES VERBAL

de la Séance du 8 Novembre 1906

Présents — M. C.-A. Chouillou, Président; M. G. des Étangs, Vice-Président; M. A.-F. Révol, Secrétaire; M. E. Galibert, Conseiller; MM. B. d'Aoust et F. Galibert, Membres Actifs.

Monsieur le Consul Général de France est présent à l'assemblée.

M. M.-G. Balcer, Agent Consulaire à Trois-Rivières, est également.

M. Gazaniol, industriel, à Castres, en voyage d'études au Canada, est invité à assister à la séance.

Cette dernière s'ouvre à 3 h. $\frac{1}{2}$.

Félicitations à Monsieur Alfred Kleczkowski — Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Président présente à M. Alfred Kleczkowski, promu Ministre Plénipotentiaire et Envoyé Extraordinaire à Montevideo, les vives félicitations des Membres de notre Chambre.

Il dit qu'une promotion aussi exceptionnelle fait grand honneur à celui qui en est l'objet et prouve la haute estime dont M. Kleczkowski jouit auprès du Gouvernement de la République. Il termine en déclarant que notre Chambre n'oubliera jamais l'intérêt qu'il lui a porté durant les douze années de son Consulat à Montréal et qu'il fut le modèle des Présidents d'Honneur.

M. Kleczkowski, très sensible à ces paroles remercie M. le Président. Il dit que c'est toujours avec la plus vive satisfaction qu'il se rendait à nos séances et qu'il suivait la marche de nos travaux.

Ces travaux portèrent leurs fruits car pendant les douze années de son Consulat, les relations Franco-Canadiennes ont plus que triplé et il est heureux d'en faire la constatation.

Il termine en disant qu'il gardera longtemps le souvenir des Membres de notre Chambre de Commerce et qu'il lui sera difficile de retrouver jamais des amis aussi sympathiques.

L'on passe ensuite à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR:

- 1° *Adoption du dernier Procès-verbal.*
- 2° *Lecture de la Correspondance.*
- 3° *Scrutin, admission de 4 Membres Adhérents.*
- 4° *Questions diverses.*

Procès-verbal — Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance — Il est ensuite donné lecture de la correspondance qui comprend notamment :

Lettres de 8 correspondants demandant des agents au Canada ou des renseignements sur le commerce qui se fait en ce pays en Vins et Spiritueux, Produits Alimentaires et Savons.

Lettres de 7 correspondants demandant des renseignements confidentiels sur des maisons de ce pays.

Lettres de 4 commerçants remerciant la Chambre pour renseignements envoyés ou agents indiqués.

Lettres de quatre maisons sollicitant pour eux-mêmes ou pour des tiers, une situation au Canada ou la représentation d'agences Canadiennes.

Lettres d'un correspondant, ayant trait à un litige entre lui et une maison de Montréal.

Lettres de 8 maisons ayant trait au Bulletin Spécial ou Mensuel ou au service intérieur de la Chambre.

Lettre d'un Membre Adhérent de notre Chambre nous adressant sa démission.

Cette démission est acceptée pour prendre date au 31 décembre 1906.

Il est enfin donné lecture de négociants dont les noms suivent demandant à faire partie de notre Chambre en qualité de Membres Adhérents :

H. & G. Desombre, Mercerie et Bonneterie en gros, Lille.

Gilbert Jeune Fils, Banquier, à Avranches.

H.-C. Wheeler, Agent Représentant, à Montréal.

Ce dernier en qualité de Membre Affilié.

La Chambre, invitée par son Président à se prononcer sur ces nouvelles demandes, les accepte et, à l'unanimité des voix, élit Membres Adhérents les candidats sus-nommés.

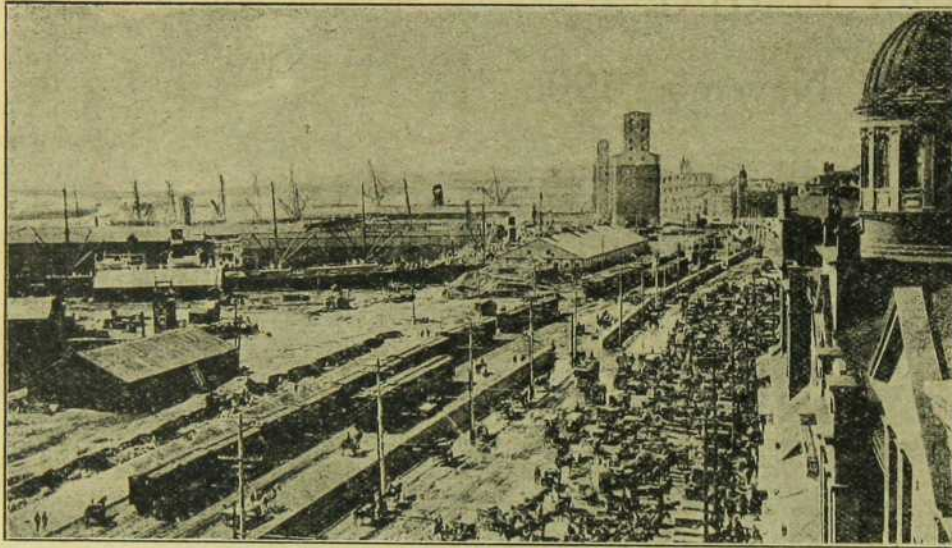
Questions diverses — M. le Président demande ensuite aux Membres présents s'il y a opportunité pour la Chambre à publier un Bulletin Spécial en 1907.

Après examen, les Membres présents déclarent qu'il serait préférable, vu l'importance de l'œuvre et la récente publication du premier numéro exceptionnel, de faire coïncider le second avec les fêtes de célébration du tricentenaire de la fondation de Québec, en 1908.

M. le Président demande ensuite à M. Gazaniol s'il n'aurait pas quelque déclaration à faire à la Chambre à l'occasion de son voyage en Canada.

M. Gazaniol dit y être venu pour étudier les moyens d'accroître les relations commerciales qui existent entre la région de Castres et le Dominion, et fait part de ses observations se rapportant à l'industrie de la chaussure en ce pays. Il déclare que son enquête n'est pas encore terminée, qu'il a l'intention de se rendre également dans l'Ouest et ne retournera en France qu'en janvier.

Aucune observation n'étant faite et l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 4 h. $\frac{1}{2}$.



Port de Montréal.

Revue Commerciale et Industrielle

Le commerce intérieur du pays a rarement été meilleur qu'en la présente saison.

La température un peu froide que nous avons eue en cette dernière quinzaine a activé la vente des marchandises d'hiver et l'on constate un gros volume d'affaires dans toutes les branches.

Par suite de l'importance du trafic, les Cie de Chemins de fer quoique disposant d'un matériel important, sont incapables d'effectuer les transports dans les délais habituels. Pourtant une partie considérable des transports s'effectue par eaux, car la navigation fluviale n'est pas encore close.

Le commerce extérieur est également excellent. De juillet à octobre 1906 il s'est élevé à 504,073,885 francs alors que pendant la période correspondante de 1905 il n'était que de 437,616,785 francs. L'augmentation représente 13%.

Quant à l'industrie, elle est des plus prospères. Chaque jour voit naître de nouvelles sociétés ou syndicats. La plus importante société incorporée au cours du présent mois est la Western Canneries Ltd. au capital de 5,000,000 de francs pour la fabrication de conserves de viande. Son siège est établi à Winnipeg.

Deux syndicats, l'un New-Yorkais, l'autre Allemand, viennent de se rendre acquéreurs dans le Nouveau-Brunswick et la province de Québec de très importantes limites à bois dans le but d'établir de nouvelles manufactures de pulpe.

La Montreal Reduction and Smelting Co. of Canada Ltd. à North Bay, construit actuellement l'une des plus grandes fonderies modernes. Le total de ses établissements couvriront une superficie énorme.

Ces diverses entreprises, pour ne citer que celles-là, prouvent que la prospérité de l'industrie est générale. A Montréal, la production industrielle a presque doublé en ces dernières 25 années. Elle était en 1881 de 273 millions de francs, elle dépasse 500 millions en 1906.

De ce fait la construction suit une marche très progressive. En 1905 le total de la construction s'est élevé à 28 millions de francs; pour les 10 premiers mois de 1906 le total est de 41 millions.

Toronto et Winnipeg montrent des résultats plus surprenants encore. Dans chacune de ces villes le total des constructions élevées du 1er janvier au 31 décembre 1906 dépasse 60 millions de francs.

NOUVEAUX MEMBRES ADHERENTS

Nous avons reçu depuis la publication de notre dernier Bulletin, les demandes suivantes d'admission à notre Chambre, à titre de Membres Adhérents:

Fortier Picard, Grands Vins de Bourgogne, Beaune.

B. Christian & Bonnal, Conserves Alimentaires, Bordeaux.

Jourdain Defontaine, Tissus, Turcoing.

A. Mazel & Dubost, Mousseline et Modes, Lyon.

H. & G. Desombre, Mercerie en gros, Lille.

Mermod Frères, Boîtes à musique, Ste-Croix (Suisse).

Gilbert Jeune, Banquier, Avranches.

Fortin & Cie, Imprimerie-Papeterie, Paris.

Cie Fermière de l'Établissement Thermal de Vichy, à Vichy, (Allier).

AFFILIATED MEMBERS

Since the publication of our last number, the following firm has been elected as Affiliated Member of our Association:

H. C. Wheler, Manufacturers' Agent, Temple Building, Montreal.

Revue Financière

La situation du marché ne s'est pas améliorée depuis le mois dernier.

Le courant de baisse de la Montreal Street Railway était trop violent pour qu'il n'arrivât pas un désarroi. Les porteurs de titres apeurés liquidèrent comme ils purent, donnant ainsi à la baisse un essor nouveau; elle a oscillé ces jours derniers entre 238/240. Toutefois, on garde l'espoir que l'action ne descendra pas au-dessous de ce cours.

Un différent survenu récemment entre la Cie de Charbonnages et les Acieries a également eu une influence pernicieuse sur le marché.

La rareté de l'argent a empêché toute réaction de se produire. Les demandes sont peu importantes, les valeurs bon marché et faibles.

L'on croit également que la situation présente ne s'améliorera qu'après les fêtes de Noël et du Jour de l'An. D'ici là peu de transactions en perspective.

Voici le tableau des valeurs les plus importantes cotées en bourses de Montréal, leurs valeurs actuelles, le dernier dividende annuel ainsi que le revenu pour cent basé sur le cours actuel.

Valeurs	Cours actuel	Dernier divi- dende	Re- venu %
Canadian Pacific Railway182	6	3.29
Montreal Street Railway239	10	4.10
Toronto Street Railway115	6	5.21
Detroit United Railway85	5	5.88
Twin City R. T. Co.111	5	4.50
Mackay pfd.74	4	5.40
Montreal Light, Heat and Power Co. .	.94	5	5.31
Dominion Coal pfd.	"	8	"
N. S. pfd.	"	8	"
Montreal Telegraph Co.164	8	4.87
Bell Telephone Co.148	8	5.40
Ogilvie Milling Co. pfd.125	7	5.60
Montreal Cotton Co.135	7	5.18
Bank of Montreal258	10	3.84
Molsons Bank217	9	4.14
Merchants Bank168	8	4.76
Banque d'Hochelaga159	8	5.03

La Banque de Montréal a terminé son année commerciale le 31 octobre dernier et a publié le résultat de ses opérations. Il ressort des chiffres publiés, des profits nets au montant de \$1,747,976.42, dépassant de \$109,317.02 ceux de l'exercice précédent. Avec le montant de \$801,865.41 reportés précédemment au crédit du compte de profits et pertes, les profits totaux s'élevaient à \$2,599,831.84. Sur

ce chiffre \$1,440,000 représentant 10 p.c. du capital-actions ont été distribués en dividendes aux actionnaires; il a été porté \$1,000,000 au fonds de réserve et il reste au crédit du compte de Profits et Pertes une somme de \$159,831.84.

Le Fonds de Réserve est maintenant de \$11,000,000. L'actif qui, en 1905, était de \$158,232,409.51 est, cette année, de \$168,001,173.12.

Suivante une compilation faite par M. E. R. Woods, vice-président et directeur-gérant de la Central Canada Loan and Savings Company, les obligations émises par les diverses corporations canadiennes, en 1905, s'élèvent à un total de \$134,574,528, ainsi distribuées :

Nouvelles obligations municipales	\$9,031,160
Nouvelles obligations des gouvernements . . .	346,087
Nouvelles obligations des corporations	60,639,241
Corporations canadiennes en pays étrangers .	33,000,000
Obligations de corporations d'après des plans de réorganisation	31,558,040
	\$134,574,528

Le Nouveau Tarif Douanier Canadien

Comme l'ont fait l'Allemagne et l'Espagne, le gouvernement Canadien veut reviser son tarif douanier pour l'adapter aux nécessités modernes de son industrie, tout en désirant favoriser l'agriculteur qui, au Canada, est le plus important consommateur et est la source principale de la richesse du pays.

L'on s'attend à ce que le rapport préparé sur cette importante question soit mis devant la Chambre avant le 1er décembre.

Que sera exactement le nouveau tarif? Nous n'avons pas la prétention de le savoir; nous doutons fort qu'en dehors des Ministres quelqu'un sache réellement à quoi s'en tenir à ce sujet, aussi la déclaration faite par M. Fielding, Ministre des Finances, au banquet que lui a offert tout récemment le Club de Réforme, à Montréal, est-elle précieuse à enregistrer.

Voici quels en furent les termes :

" Il y a une question qui concerne profondément une collectivité comme celle-ci et à laquelle je ne puis faire qu'une courte allusion maintenant. Je veux parler de la question du tarif. L'œuvre de cultiver la paix et le bon vouloir parmi les différentes races et les différentes croyances dans ce pays est une œuvre qui a engagé d'une façon spéciale l'attention de Sir Wilfrid Laurier, et c'est noblement et avec succès qu'il a accompli son devoir en cette matière. Après cela, le devoir le plus important peut-être, qui puisse être entrepris en rapport avec nos affaires pu-

bliques, est l'harmonisation des différences de notre peuple dans le règlement de la politique fiscale du pays. C'est une tâche qui incombe particulièrement aux ministres qui sont chargés de la législation douanière. Il y a, naturellement, des différences d'opinion, sur les questions de ce genre, dans toutes les provinces. Mais, en examinant la question à un point de vue large, nous devons reconnaître qu'il y a danger qu'une ligne de division soit tirée entre l'Est et l'Ouest. Il y a un conflit d'opinion, non pas entre l'Est et l'Ouest, mais entre l'Ouest et les grands et puissants intérêts manufacturiers de l'Est. Sans doute, avec les années, les intérêts manufacturiers grandiront dans l'Ouest, et il y aura dans cette région une plus grande variété d'opinion qu'il n'y a à l'heure actuelle. Mais pour le présent, et pour un long temps à venir, l'intérêt agricole doit être l'intérêt prédominant dans notre pays de l'Ouest, et les agriculteurs, en règle générale, croient que leurs intérêts seront mieux servis par un tarif peu élevé, dans tous les cas, par un tarif beaucoup plus bas que celui que désirent les manufacturiers. Il est probable que si le cultivateur de l'Ouest consultait seulement ses propres désirs, il enlèverait une grande partie de l'avantage dont les manufacturiers jouissent déjà sous les lois douanières. Dans ces conditions, l'adoption des vues protectionnistes extrêmes qui prévalent en certains quartiers conduirait indubitablement à une agitation troublante, et peut-être dangereuse, dans l'Ouest. Dans plusieurs parties de l'Est, une telle politique rencontrerait moins d'objections. Mais je parle maintenant de l'Ouest en particulier, parce que l'Industrie agricole y laisse toutes les autres dans l'ombre. J'ai souvent répété à mes amis manufacturiers que la politique qui remplirait mieux nos terres du Nord-Ouest d'une population prospère et contente est la meilleure politique pour tout le pays, la meilleure politique pour les manufacturiers eux-mêmes, parce que les colons de ces terres nouvelles seraient naturellement les clients du manufacturier de l'Est. Nous avons travaillé en même temps à démontrer au cultivateur de l'Ouest qu'il ne doit pas s'attendre à ce que les choses soient faites absolument comme il le désirerait, mais qu'il doit se préparer à donner et à recevoir et à avoir des égards raisonnables pour les intérêts et les vues de la section de l'Est, qui a tant contribué jusqu'ici à l'ouverture de la région de l'Ouest. Je crois que nos efforts dans cette direction n'ont pas été tentés en vain. Je crois que la plupart des manufacturiers du pays sont disposés à reconnaître que la politique d'un tarif modéré est en somme meilleure, même à leur propre point de vue, qu'un tarif très élevé qui provoquerait immédiatement l'hostilité de la plus grande partie de notre population. Nous avons eu pendant dix ans un tarif modéré de cette nature. Un grand nombre de gens, sans doute, se sont alarmés des changements que nous avons faits en 1897. Vous n'avez pas oublié ce discours de notre vieil ami, Sir Charles Tupper, le chef de l'opposition d'alors, dans lequel il disait qu'il entendait la plainte, la plainte amère, des classes industrielles protestant contre notre politique douanière. Vous

savez qu'il n'y a pas eu de plainte, à moins que ce ne fût la plainte des politiciens conservateurs qui ont constaté que toutes leurs prophéties restaient sans accomplissement. Le pays a indubitablement prospéré sous ce tarif. Jusqu'à quel point un tarif peut-il avoir d'influence sur la prospérité d'un pays sera, je suppose, un sujet de discussion. Il n'y a pas très longtemps que nos amis conservateurs croyaient que le tarif était une force contrôlante dans ces questions. A tout événement, en autant que les conditions du commerce peuvent être influencées par la législation, je crois pouvoir réclamer avec justice que la politique douanière du gouvernement Laurier à obtenu le plus grand succès. Le temps est venu où quelques changements doivent être faits. Nous allons demander au Parlement de se joindre à nous dans l'œuvre de la révision du tarif. Cela ne signifie pas que de grands changements seront faits. Pour des raisons qui ont été exposées en entier devant le Parlement, nous avons décidé de changer la forme de nos items de tarif, et en accomplissant ce travail nous trouverons peut-être nécessaire de faire les changements en rapport avec certains items. Quels sont ces items, je ne suis pas libre, naturellement, de les déclarer.

Le détail des changements de tarif ne pourra être rendu public qu'en la Chambre des Communes. Mais les principes généraux qui nous ont guidés sont bien connus et je puis les énoncer ici. Nous nous sommes efforcés d'établir des tarifs qui donneront une équitable protection aux industries nationales sans imposer une hausse des prix aux consommateurs. Notre intention est donc de maintenir le principe que nous avons posé, en dépit de violentes critiques, en 1897 et qui, nous le croyons, compte pour beaucoup dans le progrès que le Canada a fait dans l'opinion du monde civilisé.

Les tarifs préférentiels pourront être modifiés dans quelques cas mais le principe sera maintenu. Nous continuerons à donner une substantielle préférence aux produits de la mère patrie. Puis nous aurons une autre série de tarifs accordant un léger avantage aux nations qui désirent développer leurs relations commerciales avec nous sur les nations qui nous ont fermé leur marché.

Nous avons étudié longuement et avec soin, cette réforme de notre système fiscal et nous avons tout lieu de croire que nos conclusions seront approuvées par le parlement et par le pays.

A tout événement, j'ai le plaisir de vous annoncer que, très prochainement, au début même de la session qui va s'ouvrir, notre projet de révision du tarif sera soumis au Parlement.

Nous ne pouvons guère espérer qu'il satisfasse les extrémistes de l'école du haut tarif ou de l'école du bas tarif. Mais, nous espérons et nous croyons que, comme dans le passé, notre politique fiscale recevra l'approbation de la grande majorité, nous croyons que le peuple canadien reconnaîtra que cette politique là, permettra au pays de continuer sa marche triomphale vers le progrès.



Pont d'une seule arche à double voie sur le Niagara.

Transports et Navigation

Chemins de Fer

Les dernières statistiques accusent pour l'ensemble des réseaux du Dominion une longueur totale de 34,287 kilomètres de voies ferrées, ce qui représente six mètres de voie ferrée pour chaque habitant du Canada.

Les chiffres pour les principales lignes du Dominion sont les suivants :

Canadian Pacific Railway	18.740	kilomètres
Grand Tronc Pacifique	7.437	do
Canadian Northern	4.020	do
Intercolonial	2.750	do
Reid Railway (Terre Neuve)	1.143	do
T. H. B.	147	do
Cape Breton	50	do

L'on peut ajouter à ces données quelques centaines de kilomètres de petites voies de chemins de fer disséminées dans le pays.

Il est espéré que dans les prochains dix ans, les chiffres de la population et de la longueur des divers réseaux seront doublés. Le trafic a du reste doublé de 1896 à 1905, ainsi que le démontrent les chiffres suivants :

Années	Recettes brutes
1896	Frs 251,871,475
1905	Frs 532,335,995

Augmentation.... Frs 280,464,520 ou 111%

Année	Recettes brutes
1896	Frs 24,248,294
1906	Frs 60,893,957

Augmentation totale Frs 36,645,668 ou 143%

Navigation

Port de Montréal.—Les travaux du port de Montréal se sont poursuivis cette année sans relâche; le nouveau chenal de 30 pieds de profondeur à eau basse, entre autres importants travaux, est complètement achevé. Le réseau des voies ferrées devant aboutir au port est également complété.

Les projets actuels soumis à la commission du Port sont: 1° De jeter un nouveau pont sur le fleuve St-Laurent, passant sur l'île Ronde, à l'usage des compagnies de chemins de fer, des voitures et des piétons.

2° Une installation frigorifique dans le port pour la conservation du beurre, fromage et autres approvisionnements pour le commerce d'exportation du port.

Projet d'un Canal reliant Montréal à New-York.—Le projet d'une route fluviale directe entre Montréal et New-York est actuellement soumis à la Commission des Eaux Limitrophes. Une Société est fondée sous le nom de Cie Canal du Richelieu et son projet est considéré comme devant être mis à exécution prochainement car il rencontre l'approbation générale.

Cette nouvelle voie ne fera que resserrer davantage les liens commerciaux qui unissent déjà si intimement le Canada et les États-Unis.

Télégraphie sans fil.—Une chaîne de postes de télégraphie sans fil mettra sous peu Montréal en communication directe avec le mouvement des navires, leur entrée ou leur sortie dans le golfe Saint-Laurent, indépendamment de la télégraphie terrestre.

Actuellement la Cie Dominion considère sérieusement le projet d'installer, à bord de tous ses paquebots, le système de la télégraphie sans fil.



Port de Québec et Statue de Champlain.

PROJET D'UN CONGRES des Chambres de Commerce Française à l'étranger et aux Colonies

La lettre suivante a été adressée par notre Chambre de Commerce à toutes les Chambres de Commerce Françaises à l'étranger et aux colonies.

Monsieur et Cher Collègue,

Frappé des efforts faits de toutes parts pour grouper les forces des différents corps professionnels, je me suis demandé s'il n'y aurait pas pour nous, Chambres de Commerce Françaises à l'étranger et des Colonies Françaises, un exemple à suivre en vue de faire connaître davantage notre utilité comme moyen d'aider au développement du commerce extérieur de la France.

Nous sommes en contact constant avec l'étranger et nous suivons attentivement ses travaux.

De ce fait, nous sommes aptes à établir chacun dans notre sphère une comparaison judicieuse, impartiale avec ceux accomplis dans la Métropole qui sont notre plus grande préoccupation.

Nous devrions donc échanger nos vues, signaler les dangers qui menacent notre expansion économique et étudier en commun le moyen de les écarter.

Par l'union de nos efforts et la cohésion de nos travaux nous donnerions à notre rôle toute son efficacité.

Nous avons du reste un exemple dans les congrès des Chambres de Commerce de l'Empire Britannique qui depuis longtemps sont reconnus nécessaires à l'expansion commerciale de l'Empire.

Ne pensez-vous pas qu'à l'occasion de l'exposition maritime de Bordeaux en 1907 un congrès des Chambres de Commerce Françaises à l'étranger et aux Colonies Françaises puisse être organisé.

Nous aurions à cette époque une série de réunions dans lesquelles nous ferions certainement œuvre utile car les questions de notre ressort et pendantes aujourd'hui sont nombreuses.

Si vous êtes de cet avis, je vous demanderai de bien vouloir m'indiquer les vues de votre Compagnie ainsi que les questions qui d'après elle seraient les plus intéressantes à mettre au programme pour être étudiées au congrès.

Quelle serait aussi d'après vous l'époque la plus favorable pour une réunion de ce genre ainsi que le lieu, Paris ou Bordeaux!

Afin de gagner du temps, je vous prierai de bien vouloir me faire parvenir votre réponse le plus tôt qu'il vous sera possible.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et Cher Collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

" Le Président " :—

C.-A. CHOUILLOU.

Conseiller du Commerce Extérieur.

Programme des Travaux

1° *Des nouveaux moyens d'accroître l'exportation Française ou de faire connaître les produits Français à l'étranger:—*

Groupements Commerciaux; Mutuelles Exportations; Expositions flottantes.

2° *Des sources de renseignements pour le Commerce Français à l'étranger:—*

Création de nouvelles Chambres de Commerce; Réforme des Consuls; Attachés Commerciaux; Conseillers du Commerce Extérieur.

3° *Du développement des moyens de transport afin de faciliter l'Exportation Française:—*

Outillage des grands ports; Répartition des crédits sur un nombre limité de ports dénommés nationaux; Convergence des grandes voies de communication vers ces ports; Réduction du tarif du frêt sur ces grandes voies; Création d'un tarif d'exportation; Encouragement à la Marine Marchande; Primes à l'Exportation sous pavillon Français.

4° *Colonies:—*

Du développement des entreprises coloniales et des moyens de rendre les Colonies Françaises plus désirables, en un mot, d'adopter des mesures qui auraient pour effets de diriger le capital et l'émigration Française vers les Colonies plutôt que vers les pays étrangers; La publicité en faveur des Colonies en France et à l'étranger.

5° *Instruction Commerciale:—*

L'éducation commerciale en France et à l'étranger; Introduction de l'enseignement maritime dans les programmes scolaires; Création de sections coloniales dans les écoles supérieures de commerce; Voyage d'études commerciaux; Le placement des jeunes Français à l'étranger; Bourses de séjour.

6° *Législation:—*

Le renouvellement des traités de commerce avec les Puissances Etrangères; La contrefaçon des produits Français à l'étranger.

7° *Etudes diverses:—*

Création d'un timbre-poste international; Organisation de l'Union des Chambres de Commerce Françaises à l'étranger et aux colonies (Projet de la Chambre de Commerce Française, de Genève).

A chaque courrier, nous recevons la réponse de plusieurs de nos Chambres sœurs émettant une opinion favorable et donnant leur adhésion.

Quelques personnalité influentes en matière commerciale, nous donnent aussi l'appui le plus précieux. Le Commissaire Général de l'Exposition Maritime de Bordeaux est également disposé à nous prêter son concours le plus étendu.

L'ensemble des opinions émises est que par une union plus étroite des Chambres de Commerce Françaises à l'étranger, nous sommes appelés à développer considérablement notre œuvre. Ce Congrès viendrait donc à son heure.

Un point qui reste à établir est celui du lieu et de l'époque de cette exposition.

Jusqu'à ce jour la majorité des opinions exprimées est en faveur de Bordeaux. Nous préférons aussi cette ville vu les aimables dispositions du Comité de l'Exposition Maritime où nous aurions à notre disposition les locaux nécessaires, ses divers services, toute la publicité désirable, alors qu'à Paris, siège de tant de congrès, nous serions peut-être isolés et notre œuvre aurait à s'en ressentir.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce Congrès appelé à un retentissement considérable dans le monde du commerce.

Quelque chose d'utile et de pratique pour notre commerce extérieur en sera le résultat, car les questions qui seront agitées le seront par des hommes d'affaires, dont l'œuvre est désintéressée et purement patriotique.

LE RAPPORT ANNUEL

sur le Commerce Extérieur de la France en 1905

Nous nous faisons un agréable devoir de signaler à l'attention publique le rapport que M. Alfred Picard, Président de la Commission des Douanes vient de publier sur le Commerce Extérieur de la France en 1905.

Cette publication présente pour nos producteurs et nos commerçants, un très grand intérêt. Ces derniers peuvent y trouver d'utiles indications pour le développement de leurs affaires d'exportation.

M. Picard nous fait constater que les résultats de l'année 1905 ont été pour nous excellents; notre commerce extérieur a augmenté de 693 millions sur celui de 1904, et à ce sujet rend hommage aux efforts récents de nos producteurs nationaux:

"La lutte commerciale entre les nations vieilles ou jeunes, dit-il, prend chaque jour une âpreté croissante et désormais la puissance mondiale se disputera beaucoup

"plus sur les marchés internationaux que sur les champs de bataille... L'intelligence aimable, la probité à toute épreuve, l'ingéniosité sans égale et toujours en éveil des industriels Français sont universellement reconnues... Les qualités natives de nos manufacturiers et des artisans, leur goût délicat et raffiné, leur culte du beau, les fruits du sol généreux de la Gaule se sont transmis intacts de génération en génération; un long atavisme a pour ainsi dire infusé le sens des élégances dans le sang de la race Française".

Un point important en ressort également, c'est que les échanges avec les colonies et pays de protectorat se développent régulièrement. La plus value de la période quinquennale 1901-1905 par rapport à la période 1896-1900 est en effet de 23%.

Un autre point non moins intéressant est mis en lumière par M. Picard. Si la valeur absolue de nos importations en provenance des colonies et pays de protectorat augmente, la part proportionnelle correspondante dans l'ensemble de nos entrées présente aussi un accroissement: cette part a atteint 9.35% de 1896 à 1900 et 10.19% de 1901 à 1905.

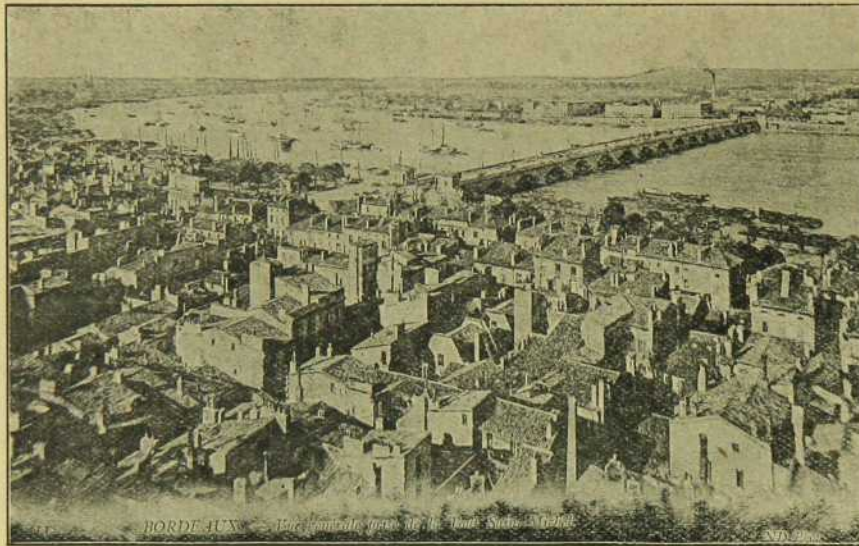
Les importations des colonies et pays de protectorat en France qui étaient de plus de 400 millions en 1901, ont atteint près de 453 millions de francs en 1905 et les exportations se sont élevées dans la même période de 510 millions à 585 millions 700,000 francs.

On comprend qu'après avoir enregistré ces résultats, le président de la Commission permanente des valeurs de douane, écrive que "pour compenser le défaut de souplesse de sa consommation intérieure et la tendance au resserrement du marché international, la France compte légitimement sur le champ d'expansion que lui offre son domaine colonial, sur l'inappréciable réserve, dont l'a ainsi dotée la prévoyance d'immortels Hommes d'Etat..."

"Dès aujourd'hui, conclue M. Picard, les résultats acquis autorisent de brillantes espérances et ces espérances se réaliseront pourvu que nous soyons patients, que nous ayons de la constance dans nos desseins, que nous sachions travailler non seulement pour nous, mais pour nos successeurs et accomplir notre devoir de solidarité envers les générations futures."

Ces conseils sont bien inspirés. Quoiqu'ayant fait de grands progrès en matière de commerce extérieur, il nous reste beaucoup à faire. Si nous étions mis en parallèle avec l'étranger, nous verrions que nous sommes encore de beaucoup distancés.

Ainsi que le conseille M. Picard, travaillons avec constance, pour reconquérir le terrain perdu. Nous voyons que les efforts de ces dernières années ne sont pas vains, c'est un précieux encouragement. A nous de vaincre par la persévérance.



Panoramic View of Bordeaux.

Trade of Bordeaux

The total imports into Bordeaux from all countries during the calendar year 1905 amounted to \$53,573,820.

The leading articles were *lumber* to the value of \$4,196,000; wool \$5,023,000; fish \$4,043,600; chemical products \$1,960,000; rubber \$2,029,518; provisions \$2,663,800; brad-stuffs, including rice, \$2,109,000; cotton tissues \$1,839,000; coal \$1,780,000 and leaf tobacco \$1,300,400.

The total exports to all countries in 1905 were valued at \$80,675,624.

They consisted of the following principal articles: 21,229,784 gallons of wine, valued at \$19,787,544; fruits \$3,250,000; wool \$2,884,000; leather goods \$3,754,800; cotton tissues \$3,960,000; pottery and glassware 2,090,200; lumber \$2,185,000; jewelry and silverware \$4,659,280 and paper, books, and cardboard \$1,081,400.

Rubber Trade Activity

Late statistics of the rubber trade activity in Bordeaux show a constant and steady development of the industry.

The imports increased from 2,601,947 pounds in 1904 to \$3,927,076 pounds in 1905.

In the first seven months of the present year \$2,882,932 pounds of rubber were imported here from the African fields, against \$2,016,190 pounds for a corresponding period in 1905.

At an average price of 78 cents (the prevailing figure) the value of the imports from January 1 to August 31 of this year was \$2,248,686. The rapidly increasing activity of the French automobile industry, with the consequent enormous demand for rubber, and the fact that Bordeaux is the nearest European port to the African fields, will in the course of a few years largely centralize the trade there.

The fears expressed by the importers that the increased demand would not be met with an adequate supply have been happily dissipated by the action of the French Government, which took active measures to prevent the wholesale destruction of the rubber trees.

Reports were current that the blacks, with a deplorable lack of foresight, were actually cutting down the rubber trees in enormous numbers so as to get the gum quickly. It was stated that whole regions had been already devastated by this wholesale destruction.

The French Government, however, took the matter in hand, established schools of instruction in Senegal, Niger and the Ivory Coast, where the natives were taught to extract the gum by systematic if not scientific methods. The natives were forbidden under penalty to cut down the trees, and in the devastated regions the Government agents planted thousands of rubber trees of the Ceara species, the hardiest of the rubber plants.

At the Marseille Exposition a large lot of this particular kind of rubber was on exhibition and attracted considerable notice. Late reports are most encouraging and the importers there look forward to the day when Bordeaux will supplant both Liverpool and Antwerp as the center of the rubber trade.

MESSAGERIES GIRONDINES

G. CHATENET

1 COURS DU CHAPEAU ROUGE
BORDEAUX

Freighting to all countries — Transit — Commission — Chartering —
Consignment — CUSTOM HOUSE BROKERS.

BORDEAUX MARITIME EXHIBITION

The firm places itself at the disposal of Exhibitors for the transportation, cartage custom house entries; the temporary admission and the placing of their war. Contracts made for shipment to and from all parts of the world.

Large Warehouses for the storing

of merchandise, Goods packed at lowest prices.

Trade of Rheims

Champagne Wines

There are 247 manufacturers of Champagne in Rheims and vicinity. There are 52 firms exporting Champagne in North America, but 9 of them do nine-tenths of the business.

Of the \$24,680,996 worth of grapes produced in that district, \$20,000,000 worth were Champagne grapes, grown in the vicinity of Rheims and Epernay on 45,000 acres of land.

The exports of Champagne during the fiscal year ended March 31, 1906, amounted to 41,332,825 quart bottles, or 6,122,780 more than in 1905. The total export trade in Champagne was valued at \$40,000,000 or \$888 per acre devoted to grapes, or \$14 for each inhabitant of the district or \$1 per capita for the entire population of France.

This year the vintage in the district of Rheims took place on the 25th of September continuing until October 15 and about 20,000 people were busy every day gathering and pressing Champagne grapes.

The grapes were matured satisfactorily. Although the crop is not as large as in some former years it is of excellent quality. There is a suitable degree of alcohol and the juice has a fine 'bouquet' and finesse, while there is the requisite amount of acidity. These conditions constitute a perfect equilibrium and form a wine that will keep well.

The prices of grapes varies each year, and depends upon the quantity and quality of the crop. They are fixed each year by a committee of manufacturers and growers who meet at Rheims.

Notwithstanding the wide difference in the price of grapes in some years over others, the price of champagne remains easily the same every year. And it is exactly the same as to retail price in all countries, regardless of the tariff rate.

This is a feature of the Champagne trade, in the face of the fact that the keenest genuine competition exists among the many houses exporting champagne to every country of the world.

Trust Scheme Fails

Within the past three years two prominent promoters from the United States worked for several months among the champagne houses, endeavouring to create a trust by organizing the leading houses under one corporation, but to continue making the same grades of wine under the same names. The scheme proposed to do away with all agencies in every country, establishing a central agency for the distribution of all the champagne.

Attractive prospectuses, with estimates of the saving in expense and the increased profits under the trust plan, were gotten up, and many conferences were held with the leading manufacturers.

Not a single manufacturer favored it, but, on the contrary, all opposed it strongly. The persistent promoters finally acknowledged their failure to establish a champagne trust and gave up further attempts several months ago.

Other Industries

There were *sixty* different varieties of articles exported from Rheims in 1905-1906.

The principal were Champagne, hosiery, woollen goods, kid gloves, cotton embroidery, willow ware, plate glass; antimony and caoutchouc; artificial silk, pig iron; chloride of lime and sheepskin.

PROSPERITY of French Sugar Industry

During 1906, 292 Sugar factories have been in active operation, against 20 in 1905, with the following results.

The amount of beet extract subjected to purification has been 97,904,142 hectoliters, 24 liters (1 hectoliter=26.4 gallons, 1 liter=1.05 quart) against 55,890,540 hectoliters, 73 liters for the preceding year, the mean density of this extract being the same, 5.44, for each of these periods.

On the assumed legal basis of 1,500 grams of refined sugar per hectoliter, together with that of the ascertained degree of density of the beet extract subjected to purification, the yield of refined sugar including that contained in the molasses products should be 984,671,855 kilos (kilo 2 pounds 1/5) for the present, against 562,736,217 kilos for the preceding year, a gain of 421,935,631 kilos.

A comparison of the returns for the two seasons shows 12.18 per cent of refined sugar obtained in the season just elapsed and 12.05 per cent in the preceding season upon the respective weights of beet root employed.

FRENCH AUTOMOBILES

The popularity of the French automobiles is increasing everywhere, but specially in Australia. It is declared that they are the only reliable cars on the market.

It is claimed for the French machines that, while they are generally more costly than the types of other cars imported, they will run for approximately a year with a comparatively small expense bill for repairs, a recommendation which appeals strongly to the drivers of automobiles.

UNE LIGNE DIRECTE

entre Marseille et Montréal

Depuis quelque temps, il est question de la création d'une ligne directe entre Marseille, Québec et Montréal.

Nous croyons qu'une compagnie puissante ayant déjà une ligne entre Marseille et New-York aurait avantage à en prendre l'initiative.

Le chiffre du trafic Franco-Canadien ayant triplé en ces dix dernières années, nous avons tout lieu de croire que les relations entre la France et le Canada sont appelées à la plus grande extension.

Les liens qui unissent le Canada à la région Méditerranéenne Française sont déjà très nombreux.

Cette région exporte au Canada des fruits, des huiles d'olive, des huiles industrielles, des savons, des parfums, des vins, spiritueux et produits alimentaires, et si une ligne directe était créée ces exportations deviendraient beaucoup plus considérables car elles seraient favorisées.

Le fret de retour serait plus lourd, par suite plus avantageux: des bois (pour Cette), pulpe, fruits, haricots, pois et tous produits agricoles ou alimentaires Canadiens.

Ces derniers sont de plus en plus appréciés en France et jusqu'ici ils y ont généralement été importés par voie anglaise.

Nous connaissons à Marseille de gros importateurs qui se fournissent régulièrement de produits Canadiens sur le marché Anglais.

On n'ignore pas non plus que le Canada a obtenu le plus grand succès à l'exposition de Milan cette année, et il est sérieusement question aujourd'hui d'une ligne directe entre l'Italie et le Dominion.

Ne serait-il pas possible à une Compagnie Française de prendre les devants et de créer une ligne directe de Marseille à Montréal avec escale à Gênes?

L'initiative de cette compagnie serait encouragée par tous les négociants de ce pays et par le Gouvernement Canadien lui-même qui lui accorderait probablement une large subvention ainsi qu'il l'accorde déjà à la ligne Montréal-Le Havre.

Nous avons l'espoir que notre appel sera entendu, non par les étrangers! mais par nos compatriotes.

LIGNE "ALLAN"

Service direct le Havre-Montréal
Départs tous les 14 jours

FRET A DES PRIX TRES REDUITS

Passage en 2ième Classe fr. 225

PITT & SCOTT, Agents à Paris
47 RUE CAMEON

TRADE INQUIRIES

Agents and Representatives Wanted

The firms advertising below seek representatives for the promotion of their export interests. Capable candidates will do well to apply, giving good references, to the offices of "La Chambre de Commerce Française de Montréal, 230 Board of Trade, Montréal".

WINES AND SPIRITS.

305:— Two french firms desire representatives in Canada, to sell Burgundy wines.

306:— A well-known firm in Saumur desires a valuable agent in Montreal to sell sparkling wines.

307:— Two manufacturers of Champagne in the Rheims district ask for representatives in Canada.

308:— Four exporters of Brandy in Cognac district desire agents in Canada.

ALIMENTARY PRODUCTS.

309:— A factory of olive oil in Nice desires to be put in touch with Canadian wholesale grocers.

310:— An important exporter of salt in Sousse (Tunisia) wishes an agent in Canada.

311:— A manufacturer of Castile Soap in Marseilles wants an active agent in Montreal.

DRY GOODS.

312:— An exporter of hosiery and mercer's ware in Lille wants a reliable agent in Montreal, Toronto or Winnipeg.

313:— A manufacturer of laces in Craponne (Haute Loire) wishes to be put in touch with Canadian trade.

314:— A Parisian manufacturer of umbrellas and parasols desires a valuable agent in Canada.

315:— A important manufacturer of woollen goods in Roubaix wishes a reliable agent, being already the representative for Bradford, Manchester or German manufacturers.

MISCELLANEOUS.

316:— A French engineering firm desires to hear from Canadian Contractors and others interested in setting up distilleries.

317:— An exporter of leather and hides in Tanger invites correspondence with parties interested.

318:— The maker of a new sea-compass watch in Lille desires a representative in Canada.

Demande d'emploi.

66:— Jeune Français, 26 ans, hautes références et instruction complète, recherche situation au Canada.

MEMBRES DE LA CHAMBRE

MEMBRES D'HONNEUR

- M. A. KLECZKOWSKI Ministre Plénipotentiaire et Envoyé Extraordinaire de France à Montévideo, Uruguay.
- M. COCHERY, Député, Ancien Ministre des Finances, Paris.
- M. J. SIEGFRIED, Député, Ancien Ministre du Commerce, Paris.
- M. RICHARD WADDINGTON, Sénateur, Président de la Chambre de Commerce de Rouen.
- M. C. R. DES ISLES, Ministre Plénipotentiaire Honoraire de France, Montréal, 156, rue St-Luc.
- M. G. BALCER, Agent Consulaire de France à Trois-Rivières.
- M. G. DUBAIL, Ancien Consul Général de France à Québec, Ancien Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de la République Française à Pékin, Fondateur, en 1886, de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

MEMBRES ACTIFS

- AIGNEAUX, PAUL (d'), Directeur, pour le Canada, de la maison Révillon Frères, de Paris, 134, rue McGill, Montréal.
- AUZIAS-TURENNE, R., Agent consulaire de France à Dawson City, Klondike, Territoire du Yukon, — Seattle, Wash., U. S. et Montréal.
- O. B. D'AOUST, Financier, Edifice Liverpool, London and Globe, Montréal.
- CHEVALIER, M., Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 30, rue St-Jacques, à Montréal.
- CHOUILLOU, C. ALFRED, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison C. A. Chouillou & Cie, Importation et Exportation, 14, Place Royale, à Montréal.
- DES ETANGS, GEORGE, Agriculteur, Distillateur, 127, rue Drummond, à Montréal, et à Beauharnois, P.Q.
- DEVIN, CH., Représentant de commerce, 1108a, rue de Montigny, Montréal.
- DUBOST, AUGUSTE, Marchand de nouveautés, 1127, rue Ontario, à Montréal.
- GALIBERT CALIXTE, Tanneur, 1123-Est, rue Ste-Catherine, Montréal.
- GALIBERT, EMILE, Chevalier de la Légion d'Honneur, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison C. Galibert et Fils, Commerçants en peaux et laines, 1123-Est, rue Ste-Catherine, Montréal.
- GALIBERT, FREDERIC, Fabricant de Gants, 1123-Est, rue Ste-Catherine, Montréal.
- GALIBERT, PAUL, Tanneur, 18, rue Le-moine, à Montréal.
- GOSSET, L., Agent, 71, rue Dubord, Montréal.
- HAMON, LOUIS, Commerçant, P. O. Box 569, Montréal.
- JONAS, HENRI, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison Henri Jonas & Cie. Produits alimentaires et Essences, 389, rue St-Paul, à Montréal.
- LAIR, PAUL, Manufacturier, 632-Est, rue Notre-Dame, Montréal.
- QUITTARD, A., Agent, Great Northern Western Telegraph Building, Montréal.
- REVILLON, VICTOR, Négociant, 77, rue de Rivoli, Paris.
- REVOL, A. F., Directeur de la maison Perrin Freres, 230, rue McGill, Montréal.
- ROUGIER, VICTOR, de la maison Rougier Freres, Importateurs de produits français, 1597, rue Notre-Dame, à Montréal.
- SALONE, J., Sous-Directeur de la maison Révilon Frères, de Paris, 134, McGill, à Montréal.
- SCHWOB, MOISE, Importateur de montres et dimants, 574 rue Craig, à Montréal.
- SIEYES, J., (DE), B. P. 327, à Montréal.
- A. TARUT, Financier, à Outremont, P. Q.
- VARICLE, ANTOINE, Dawson City, (Yukon) et Montréal.
- VARICLE-FORTIN, M., Dawson City, (Yukon) et Montréal.

MEMBRES ADHERENTS

- CHAMBRES DE COMMERCE (LES) d'Avignon, d'Annonay, d'Alger, d'Angers, de Bordeaux, de Beauvais et de l'Oise, de Bayonne, de Boulogne-sur-Mer, de Calais, de Caen, de Dunkerque, d'Elbeuf, du Havre, de Honfleur, de Lille, de Limoges, de Lyon, de Marseille, Le Mans, Montpellier, Nantes, Paris, de La Rochelle, de Rouen, de Roubaix, de Reims, de St-Etienne, de St-Nazaire, de St-Malo, de Toulouse.
- ABITBOI, AINÉ, 6, Boulevard National, Oran, Dépositaire de la Raffinerie de pétrole du Midi; Pluche & Cie, Paris; de la maison José Carsi et Brunet, Valence, (Espagne), Agent de la Société Anonyme des Raffineries et Sucrieries Say, Paris, Agent pour le Maroc, de la raffinerie et Sucrierie d'Egypte du Caire, et Exportateur de Liège et Peaux pour l'Amérique du Nord.
- ALIBERT, AINÉ, A., Fabricants de Rubans et Velours, St-Etienne (Loire).
- ALIOTH, MARCEL, Huiles d'olives, 22, rue St-Rémi, Bordeaux.
- ALLIAUME, F., Cordons de montres, 10, rue Auguste Barbier, Paris.
- ALLIOTTI FRATELLI, Exportateurs, Smyrne, (Asie Mineure).
- AMER PICON, Levallois-Perret (Seine).
- AMIEUX, M., & CIE, Conserves alimentaires, Chantenay-es-Nantes, (L. I.).
- ANASTAY FRÈRES, Savonnerie, Marseille.
- ANGLADE & CIE, Vins, Bordeaux.
- ANTIGNY, Ingénieur, 734, rue St-Denis, Montréal.
- ANTONY, J., Laines, Mazamet, France.
- ASSOCIATION DE LA SOIERIE LYONNAISE, 27, rue Puits Gaillot, Lyon.

- EMILE BANNIER, FILS, Confitures et Conserve de Fruits, 18, rue Jules César, Paris.
- LIBRAIRIE AUBANEL FRÈRES, Avignon.
- AUDINET & BUHAN, Vins, Bordeaux.
- BADIN, A., Filateur, Barentin-les-Rouen. (Seine Infér.).
- BAJAC, A., Constructeur de machines agricoles, Liancourt (Oise), France.
- BANQUE DE L'UNION PARISIENNE, 7, rue Chauchat, Paris.
- LES FILS DE P. BARDINET, Vins, Bordeaux.
- BARDOU, J., FILS, Papiers à Cigarettes, Perpignan.
- BARIT, E., Ingénieur des Arts et Manufactures, Président du Conseil d'Administration de la Mutuelle Moderne d'Amiens, 3, rue des Jardins Cauliers, Lille.
- EUGÈNE BARATHON, Modes et nouveautés, 178, rue du Temple, Paris.
- BARNETT & ELICHAGARAY, Eaux de Vie, Cognac.
- BAZIN, A., Broderies et Dentelles, Angers.
- BEAUMONT, S., & FILS, Epingles "La Perlée", Roubaix.
- J. L. BELLEMER, Agent Représentant, 142, rue Maisonneuve, Montréal.
- RENOIT, ELIE, Patés de foie gras, Toulouse.
- BERCPON, Manufacture de bonneterie, Nay (Basses Pyrénées).
- A. BRÉGER FRÈRES, Cartes Postales Illustrées, 0, rue Thénard, Paris.
- BERGÈS, CORBIN & CIE, Fabricants de produits chimiques et d'explosifs, Chedde (Haute Savoie).
- BERI, LACAN, PASSERON & Co., Huiles d'Olivées, Nice.
- BERNARD, BIZAC & CIE, Truffes, Souillac (Lot) France. Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, Montréal.
- BERTRAND & CIE, Pates alimentaires, Lyon et Le Havre (France). Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, Montréal.
- BERTRAND, JULES, Fabricant de colles et gélatines, La Rochelle, France. Représenté par M. G. Vennat, 13, rue St-Jean, Montréal.
- G. BESSE, Vins et Spiritueux, Bordeaux.
- BÉZIERS, R. & CIE, Conserves Alimentaires, Lorient.
- BIAIS FRÈRES & CIE, Ornaments d'église, 74, rue Bonaparte, Paris.
- BISCUITS PERNOT, (Manufacture des), 5 Usines, Direction Générale, Dijon, France.
- BLANC & FILS, Manufacturiers de pâtes alimentaires, semoules et tapiocas, Valence-sur-Rhône, France.
- BLANCHARD, G., & CIE, Conserves alimentaires, 215, rue de Belleville, Paris. Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, Montréal.
- BONDUEL, HERMANOS, Agents représentants, Buenos-Ayres.
- RON MARCHÉ, (Les Magasins du), Paris.
- BORGEAUD, JULES, Exportateur, Alger.
- G. BOURBONNAIS (Établissements), Constructeurs et Distillateurs, à Marolles en Hurepoix (Seine et Oise), France.
- BOURGEOIS, E., porcelaines, 21, rue Drouet, Paris, France.
- BOURGEOIS, LÉON, Négociant, Vaudreuil, Canada et Paris, France.
- FIRMIN BRAYER, STRICKLER & CIE, Commission, 37 Boulevard de Strasbourg, Paris.
- J. O. BRIAND & Co., — A. PÉRODEAU & Co., Successeurs, — Eaux de Vie de Cognac, Cognac.
- BRISEBARD, CH., Horlogerie de précision, 23, rue Gambetta, Besançon.
- J. P. BROYER, Eaux-de-Vie, Cognac, France.
- BUREAU INTERNATIONAL pour le Commerce et l'Industrie, 119, rue Réaumur, Paris.
- CALMES, LÉON, Fromages de Roquefort, Roquefort (Aveyron).
- J. CALVET & CIE, Eaux-de-Vie, Cognac, France.
- CAMUS FRÈRES, Eaux de Vie, Cognac.
- CANAUD, NORDLINDH & CIE, Agents Maritimes, La Rochelle, Pallice.
- A. CARPENTIER & CIE, Vins, Bordeaux.
- CARRET, J. & SES FILS, Pates Alimentaires, Lyon.
- E. CARRIÈRE, Miroiterie, 115, Boulevard Richard-Lenoir, Paris.
- CARTIERFÉRRÉOL, Essences, rue du Chevalier Rose, 6 Marseille.
- CASIEZ BOURGEOIS, Chicorée, Cambrai (Nord).
- ERNEST CASSAN, Laines et Cuirs, Mazamet.
- GVE CASTRO & CH. ROSENFELD, Cuirs et Peaux, Bayonne.
- GAUVIN-YVOSE, E., toiles écrués, 50, rue de Lyon, Paris.
- CAZANOVE, F., Liqueurs, 13, rue Turenne, Bordeaux.
- CÉSAR MARTIN, Vins, Langlade (Gard).
- J. CHAIGNEAU & CIE, Vins, Bordeaux.
- CHAMBRE SYNDICALE des Automobiles, 6 Place de la Concorde, Paris.
- CHAMBRE SYNDICALE des Exportateurs et Importateurs de France, 10, rue de Lancry, Paris.
- CHAMBRE SYNDICALE de la Fabrique Lyonnaise, 1, rue du Bat d'Argent, Lyon.
- CHAMBRE SYNDICALE de la Ganterie et des Peaux pour Gants, 10, rue de Lancry, Paris.
- CHAMBRE SYNDICALE des Négociants en Diamants, Perles, Pierres Précieuses et des Lapidaires, 6, Avenue d'Evlau, Paris.
- CHAMBRE SYNDICALE des Produits Pharmaceutiques, Paris.
- CHANCERELLE, ALFRED, Sardines à l'huile, Concarneau.
- CHANDON & CIE, Epernay (Marne).
- JEAN CHAPUIS, Soieries et Nouveautés, Lyon.
- CHASSAING & CIE, Négociants, Paris.
- CHATENET & CIE, Transitaires, 1, rue du Chapeau Rouge, Bordeaux.
- ALEXIS CHAUSSEPIED, Vins mousseux, St-Hilaire, St-Florent pres Saumur.
- CHEVALIER-APPERT, A., Conserves alimentaires, 30, rue de la Mare, Paris.
- CHINA BRUN PEROD & CIE, Distillateurs, Vion.
- B. CHRISTIAN & BONNAL, Conserves alimentaires, Bordeaux.
- CHOPARD FRÈRES, Bijoutiers, 35, rue des Trois-Bornes, Paris. Représentés à Montréal par M. LeBaillv, 314 Coristine Building.
- COLIAS & Co. CH., Éditeurs de Cartes Postales Illustrées, Cognac.
- COIGNET, ED., Officier de la Légion d'Honneur, 20, rue de Londres, Paris, France.
- COMPAGNIE Fermière de l'Établissement Thermal de Vichy (Allier), France.
- COMPAGNIE d'Entreposage Frigorifique, Paris.
- COMPAGNIE des Thés de l'Annam, 152, rue Consolat, Marseille, France.
- COMPAGNIE Française des Câbles Télégraphiques, 30, Avenue de l'Opéra, Paris.
- COMPAGNIE Générale des Produits Chimiques du Midi, Marseille.
- COMTE & CIE, Cartes Postales Illustrées, 13, Ouzi de Conti, Paris. Représenté à Montréal par M. J. Herbout, 314, Coristine Building.
- COLCOMBET FRÈRES, Vins de Champagne et de Bourgogne, Mercurey (Saône et Loire).
- COSTE, E., Commissionnaire, 14, rue Ausone, Bordeaux.
- COTTEREAU, Etablissements, Cycles et Autos, Dijon.
- COTTET FRÈRES, Lunetterie, Morez-du-Jura.
- COURRET FRÈRES, Savonnerie, Marque à la Coquille, Marseille.
- G. COURTIN, Conserves alimentaires, Concarneau.
- CRÉDIT LYONNAIS, Société Anonyme, capital entièrement versé: 250 millions, Paris.
- CROUZET, H., Fondateur de cloches, Louviers, ERNEST CROZAT, Eponges en gros, 54, Boulevard Louis Salvator, Marseille.
- R. CUSIN GOGAT, — B. Christian Bonnal, Successeur, Ananas en conserves, Bordeaux.
- DALLE FRÈRES & LECOMPTE, Papeterie, Bousbecques (Nord).
- DAMOY, JULIEN, Négociant, 31, Boulevard Sébastopol, Paris.
- DANSETTE, PAUL, Vins, Laventie, Pas-de-Calais.
- A. DEBENEDETTI, Huiles d'olives supérieures, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Nice.
- DEBERNY & CIE, Fondateurs en caractères, 58, rue d'Hauteville, Paris. Représentés au Canada par M. G. Vennat, 51, rue St-François-Xavier, Montréal, et 76, rue du Pont, Québec.
- DEBLAYE, A., Fabricant d'instruments de musique, Mirecourt (Vosges).
- DEBOUCHAUD & CIE, Fabrique de feutre en tous genres pour papeteries, Nersac (Charente).
- DEBURGHGRAEVE, J., Négociant en laines, Orléans, France.
- ÉTABLISSEMENTS DECAUVILLE AINÉ, Chemins de fer et automobiles, Petit Bourg.
- DECK-VANARIEN, Négociant, Dunkerque.
- DEFONTAINE, JOURDAIN FILS, Tissus à Tourcoing (Nord).
- DEGALLIER-DESHUSSES, Confiserie, Versoix, Suisse. Dépôt à Paris, 18, rue de Rambuteau.
- DEJEAN, A. & CIE, Vins fins, 3 et 8, rue Minvielle, Bordeaux.
- H. & G. DESOMBRE, Mercerie, Bonneterie, à Lille (Nord).
- DEACOSTE, Peaux de Chevres, Alger.
- EMILE DELAHAYE, Fabrique de toiles, teinturerie, Lille.
- DELETTREZ, Parfumeur, 15, rue Royale, Paris, France.
- DELORY, F., Conserves alimentaires, Lorient. Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, Montréal.
- DEMANGE, A., Viticulteur, 8, rue Arago, Alger.
- DEMOUY-FICHTER & CIE, Agents Maritimes, 54, Quai Fosse, Nantes.
- DERUNGS FRÈRES, Négociants en soieries, Lyon.
- L. DESBOIS, Voyages Maritimes, Paris.
- DESPUJOL FILS, E., & A. PICQ, Vins, Libourne, Bordeaux.
- F. DESSANDIER & CIE, Eaux-de-Vie, Cognac.
- AUG. DIOT, Vins, Béziers (Hérault), Propriétaire de la marque L. Teillard, cognac, à Cognac.
- CH. DRAGON-NOIREL, Huiles d'Olivées, Aix-en-Provence.
- DUBONNET & FILS, Liqueurs, Paris.
- DUCELLIER, Phares et Lanternes pour Voitures, 25, Passage Dubail, Paris.
- DUGUÉ, L. L. & CIE, Commission et Exportation, Bordeaux.
- E. DUPONT & CIE, Brosserie, Tableterie, Boutonnerie, 44, rue Turbigo, Paris.
- HENRY DUPONT, Banquier, 11, Boulevard des Italiens, Paris.

- DUPOUY & MAVAUDON, Vins et Liqueurs, 51, Quai des Chartrons, Bordeaux.
 DOUVET, Fabricant de papiers, 22, Avenue Victoria, Paris.
 DURAND, A., Confiseur, Carcassonne (Aude), France. Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, Montréal.
 DURAND, CASIMIR, Laines et peaux, Mazamet (Tarn).
 DURENNE, A., Hauts fourneaux et Fonderie, 26, rue du Faubourg Poissonniere, Paris.
 J. L. DURET & CIE, Négociants en huiles d'olives et vinaigres, Bordeaux.
 AUG. DUSSEY, Couvertures, Cours (Rhône).
 A. DUTILLEUL, Fabricant de toiles, Armentières (Nord).
 L. ELICHAGARAY, Vins, Chateau La Chatolle, St-Laurent, (Médoc).
 ESCHENAUER & CIE, Vins, Bordeaux.
 JH. ETOURNEAU & Co., Eaux de Vie, Cognac.
 A. W. FABER, Crayons, Paris, et fabrique d'encres, de colles, de pastels, de couleurs pour l'aquarelle, etc., Noisy-le-Sec (pres Paris).
 FALCON, HECTOR, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Vin de Saint-Léon, Le Puy-en-Velay, France.
 EVETTE & SCHAFFER, Fabricants d'instruments de musique, 18 et 20 Passage du Grand Cerf, Paris.
 LUCIEN FOUCAULD & CIE, Eaux-de-Vie, Cognac.
 FEYRET & PINSAN, Conserves alimentaires, Bordeaux.
 FICHOT-LANDRIN, 15, rue Montorgueil, Paris. (France). Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, Montréal.
 LÉON FONTANEL, Agent représentant, 26, Fraser Building, Montréal.
 FORTIER PICARD, Vins de Bourgogne, à Beaune (Côte d'Or).
 FORTIN & CIE, Fabricants de Papiers, Paris.
 FOURNIER, V., & CIE, Eaux-de-Vie de Cognac, Chateaufort-sur-Charente, France.
 LES FILS D'ADRIEN FOURNIER, Tissage Mécanique, Oullins, (Rhône). Succursale à Montréal, 236, rue St-Denis, E. Rampon, Directeur.
 LES FILS DE P. BARDINET, Vins, Bordeaux.
 FROMY, ROGÉE & CIE, Cognacs, St-Jean-d'Angély (Charente Inf.), pres Cognac.
 GADEN & CIE, Eaux-de-Vie, Cognac.
 H. GALLANT & CIE, Rubans, Comines (Nord).
 GARCET & TREMBLOT, Moutarde et Vinaigres, Yvetot (Seine-Inférieure), France.
 GARRÈS-FOURCHÉ, Liqueurs et Rhums, huiles et vinaigres, Bordeaux.
 VVE GARRES, JEUNE & FILS, Conserves et pâtes alimentaires, 120, route de Bayonne, Bordeaux.
 GAUCHER, J., Armes, St-Etienne.
 GAUTHIER, LAURENT, Modes, Broderies, Passementeries, 14, rue Pizay, Lyon.
 F. GEAY, J. BOUGET & CIE, Fabricants de dentelles et nouveautés, 9, rue du Bat d'Argent, Lyon.
 GÉNÉSTAL, H., & FILS, Négociants-armateurs, 44, rue de la Bourse, Le Havre, France.
 GEOFFRAY, JACQUET & GUILLERMIN, Huiles, Marseille.
 F. GEOFFROY & FILS, Eaux-de-Vie, Cognac.
 GERMAIN, PIERRE, Vins de Bourgogne, Beaune (Côte d'Or), France.
 GILBERT JEUNE, FILS, Banquier à Avranches (Manche).
 JULES GILSON & CIE, Eaux de vie de Cognac, Cognac, France.
 GIRAUD, J. N., FILS, Parfumeur, Savonnier, Distillateur, Gasse (Alpes Maritimes).
 GIRON FRÈRES, Rubans de Velours, St-Etienne.
 LES GLACIERES DE ST-GOBAIN, Chauny & Ciry.
 GODET FRÈRES, Cognacs, La Rochelle.
 ALEXIS GODILLOT JEUNE, Conserves alimentaires, Bordeaux.
 GOLIATH, Cie des Antidérapants, 18, Avenue de l'Alma, Paris.
 ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS E. C. GRAMMONT, Industries Electriques, Pont de Chéry (Isere).
 GRANOUX & CIE, A., Appareils d'éclairage, 17, Boulevard d'Athènes, Marseille.
 FRED. GREY & CIE, Vins, Bordeaux.
 GRILLET, PÈRE & FILS, Dents d'Éléphants, 61, rue de Bretagne, Paris.
 EUGÈNE GRILHOT, Banquier, Arras.
 MARIA GRIMAL, Fromages, Roquefort, France.
 GUIGNÉ, A. L., Manufacture de Gants, Grenoble.
 L. GUILLEMART, Vins de Champagne, Dizy, Epernay.
 GUINÉPOLLAUD, L., Eaux-de-Vie, Angouleme, France.
 GUINET, A., & CIE, 18, rue du Griffon, Lyon.
 HAMELLE, H., Conseiller du Commerce Extérieur et membre du Conseil Technique de l'Agriculture Coloniale, 21, Quai de Valmy, Paris.
 HARAN, E., Instruments de Chirurgie, 12, rue Lacépède, Paris.
 HARTAUT, C., Fabrique de pâtes alimentaires supérieures, Lyon.
 HASSEBROUCQ FRÈRES, Fils à coudre, Comines.
 HEIDSIECK & CIE, Champagnes, Reims.
 HENRY MARTIN, Eaux-de-Vie, Cognac, France.
 HÉGERIE, SULZER & Co., Soieries, Zurich (Suisse).
 HERBOUT, J., Agent représentant, 314, Coristine Building, Montréal.
 HÉGERIE, SULZER & Co., Zurich (Suisse).
 HOLLANDE, FILS, Bois exotiques, 114, rue de Charenton, Paris.
 HOUDÉRY, FILS, Grainier, (Exportation), Dol-en-Bretagne.
 HOUDÉRY, LOUIS, FILS, Négociant, Peterboro (Ontario), Canada.
 JULES HOULLIER, Agent représentant, 1, rue Villehardouin, Paris.
 HUMBERT, DAVID, Fabricant de Brosses et Balais, Dijon.
 JACOB-COUTELAS, Vins de Champagne, à Cumierres, pres Epernay (Marne).
 JACQUET, KLUG & Co., Eaux de Vie, Cognac.
 JAVETIER-LAURIN, Vins de Bourgogne, Gevrey-Chambertin.
 JAVEY & Co., Fleurs artificielles, 106, rue Réaumur, Paris.
 JEANNE-JULIEN, G., Directeur Cie Générale Eaux Minérales, 13, Taithout, Paris.
 JOHNSTON & FILS, Vins, Bordeaux.
 H. JOUISSE, Fabrique de Produits Pharmaceutiques, Orléans.
 KAMPMANN (Etablissements), Chapeaux de paille, Epinal (Vosges). Représenté à Montréal par M. G. Vennat, 51, rue St-François-Xavier.
 KLEIN, JULES, Ancienne Maison Malmenavde, Badina & Klein, cartes ivoires en feuilles, 27, rue Michel Le Comte, Paris.
 KOENEMANN, CH., Baguettes dorées, 144, Boulevard de la Villette, Paris.
 LABRUCHERIE, VINCENT, propriétaire de placers, Dawson City (Yukon).
 L. LACROIX FILS, Papiers à cigarettes, Angouleme.
 LAFOREST, J., Amandes, Aix-en-Provence.
 LAILLER & CIE, bretelles, Rouen.
 LAINÉ, EMILE, Fabricant de montres-boussole, Loos lez Lille.
 P. LAMBERT, Rhums des Plantations St-James, Marseille.
 LAMBERT-VIOLET, Officier de la Légion d'Honneur, membre et gérant de la société Violet Freres, maison unique pour le "Byrrh", Thuir (Pyrénées Orientales).
 LANDIER, A. & FILS, Cristalleries de Sevres et Clichy réunies, Bas-Meudon, pres Paris.
 LOUIS LANDEAU, Financier, 1, rue Gounod, Lille, St-Maurice.
 LACENHAGEN (DE), G., Manufacture de chapeaux, 150, rue Jeanne d'Arc, Nancy.
 S. LAPREVOTE & Co., Colles et Gélatines, Lyon.
 LAROCHE-JOUBERT & CIE, Papeterie coopérative, Angouleme.
 LAURENTIN FILS, Savonnerie, Salon (Bouches-du-Rhône).
 LIBRAIRE LAROUSSE, 17, rue Montparnasse, Paris.
 LATRILLE, J. FILS, Négociant, Bordeaux.
 LAURENT-ROUX, Office commercial, 10 et 12, Place des Victoires, Paris.
 LAURIN, L., FILS, Conserves de tomates, fruits, légumes, Malmort (Bouches-du-Rh.).
 LE BEUVE, LÉON, Exportateur, Lorient, France.
 LEMARQUIS, GEORGES, Administrateur, Ile d'Anticosti, Canada.
 LEFÈBRE & CIE, Porcelaines et Cristaux, Conseillers du Commerce Extérieur, 13, rue de l'Odéon Paris.
 CH. LEGENDRE & CIE, Vins, Libourne, France.
 LEMIERRE, DROUAX & Co., Négociants, Le Havre.
 O. LÉVI FARINAUX & Co., Lins, Chanvres, Etoupes, Lille.
 LÉROY-MOULIN, Fruits, Ferrière, pres Gournay-en-Bray (Seine Inf.).
 LEVALLOIS & CIE, Négociants, lainages et nouveautés, rue du Sentier, 24, Paris.
 LEVASSEUR, A., & CIE, Editeurs, 33, rue de Fleurus, Paris.
 LEVASSEUR & DESCHAMPS, Négociants, Quai du Havre, 200, Rouen.
 LÉON L'HOMER, fleurs artificielles, Paris, 47, rue de Sevres.
 LICHWITZ & CIE, Commission-exportation, Bordeaux. (France). Représentés au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, Montréal.
 LUNG FRÈRES, Vins, 9, Boulevard de la République, Alger.
 R. MARLEAU & CIE, Vins Mousseux, St-Hilaire-St-Florent pres Saumur.
 MACLEOD, J., Importateur de fruits frais et légumes secs, Le Havre.
 MACNIER, A., & CIE, Eaux-de-Vie de Cognac, Blanzac, Cognac, France.
 A. MAIGNOT, Directeur de Papeterie, Croth-Sorel (Eure), France.
 MAMIAS, V., Confitures, Bar-le-Duc (Meuse), France. Représenté au Canada par MM. Henri Jonas & Cie, 389, rue St-Paul, Montréal.
 A. MAZEL & DUBOST, Velours et Mousselines, à Lyon.
 THE MANUFACTURER'S AGENCIES CO. LTD., 319, Craig Street West, Montréal.
 MARCEAU, M., Vins, 55, rue Minvielle, Bordeaux.
 MARCEL GASTON, Fruits et Primeurs, 6, rue de la Réale, Paris.
 MARCILLY, (DE), P. FRÈRES, Vins de Bourgogne, Chassagne Montrachet (Côte d'Or).
 MARCE FILS & CIE, Pâtes Alimentaires, Lyon.
 MARTIN-ZÉDÉ, GEO., Boulevard Courcelles, Paris.
 J.-BTE MARTIN, Velours et peluches, Lyon.
 MAYRARGUES, FILS & CIE, Huiles d'olives, Nice.
 MENGERT, CAGNOLI & CIE, Successeurs de Suart & Cie, Huiles d'olives, Nice.
 MENIER, H., Ingénieur, 8, rue Alfred de Vigny, Paris.

- MENIER, Fabricant de chocolat, 56, rue de Chateaudun, Paris.
- MERCIER, E., Vins de Champagne, Epernay.
- MERMOD FRÈRES, Fabricants d'Horlogerie, à Ste-Croix (Suisse).
- MERO-BUYVEAU, A. SITTLER, Successeur, Parfumeurs, Distillateurs, Grasse. Représenté à Montréal par M. Gaston Vennat, 51, rue St-François-Xavier.
- A. C. MEUKOW & Co., Cognacs, a Cognac.
- MIRC & SAULIÈRE, Caoutchouc, 5 bis, rue Esprit des Lois, Bordeaux.
- MONGIN-DUPONT, Eaux-de-Vie, La Rochelle.
- MORCH, P. W., FILS, Commission, consignation et transit, La Rochelle (Charente Inf.).
- J. MORIN, Bois Cintrés, Mohon, Ardennes.
- MOULY & SCHULTZ, 2, rue de Retz, Lyon.
- MOURAUD, G., Bois, Chantenay, près Nantes.
- MOYET, GAUTHIER & CIE, fine Champagne, Cognac, France.
- MULLER, R. C., & CIE, Conserves, Cours du Chapeau Rouge, Bordeaux.
- G. H. MUMM & CIE, Champagnes, Reims.
- MUTUELLE DE FRANCE ET DES COLONIES, Place de la République, Lyon.
- LA MUTUELLE MODERNE, Société d'assurances, Amiens.
- MYARD, HENRI, Administrateur, Ile d'Anticosti, Canada.
- E. NÉIRAUD & CIE, Eaux-de-Vie, Cognac.
- NOILLY, PRAT & CIE, Exportateurs, Marseille.
- A. NOÏROT-CARRIÈRE, Vins de Bourgogne, Distillateur-Liquoriste, Dijon (Côte d'Or).
- NUFENS & Co., Distillateurs Liquoristes, Bordeaux.
- OLIVIER, R., 7, rue Parmentier, Asnières.
- VVE OMER DECUGIS & FILS, Fruits et Primeurs, 57, rue St-Denis, Paris.
- G. OUDINEAU, Fabricant de lingerie, 39, rue d'Aboukir, Paris.
- PELLISSON, PÈRE & CIE, Eaux-de-vie, Cognac, France.
- PÉRNOD, FILS, Liqueurs, Pontarlier, Doubs.
- PÉROGNAT-BADAUD, Coutellerie, Thiers (P. de C.).
- PERRIER, GABRIEL, & CIE, Vins de Champagne, Chalons-sur-Marne (Marne).
- PERRIN FRÈRES & CIE, Gants, 230, rue McGill, Montréal, et Grenoble, France.
- PEUGEOT & Co., Fabricants de Scies et Outils, Pont de Roide (Doubs).
- PEEFER-BRUNET, FOURRURES, 17, rue de l'Ancienne Comédie, Paris.
- PIGNOL, P., Rubans, et velours, 8, rue du Teuil, St-Etienne (Loire).
- PARFUMERIE ED. PINAUD, 18, Place Vendôme, Paris.
- PITT & SCOTT, agents de la Ligne Allan, 47, rue Cambon, Paris.
- PAULHAC, J. Z., Papiers a cigarette, "Job", Toulouse, France.
- PLANAT & CIE — GRANDSAIGNES, PIONNEAU & CIE, Successeurs, Eaux-de-Vie, Cognac, France.
- VVE POMMERY, FILS & CIE, Champagnes, Reims, (Marne).
- A. PONNET, Financier, 1, rue d'Anjou, Paris.
- DE POSSEL, FILS, Huiles, Marseille.
- POTIN, FÉLIX, Produits alimentaires, Boulevard Sébastopol, Paris.
- POTTIER, J. de la maison Le Bailly & Pottier, Agent représentant, 314, Coristine Building, Montréal.
- POURE & CIE, Fabricants de plumes métalliques, 107, Boulevard de Sébastopol, Paris.
- PRICE, L. A., Conserves, Bordeaux.
- P. PRIOUX & Co., Papiers et Cartons, 3 et 5, Impasse Reille (XIV arrondissement) Paris.
- PUET, E., Eaux-de-Vie, St-Jean d'Angely (Charente Inférieure).
- RAFFINERIES D'HUILES D'OLIVES DE NICE, Nice.
- P. RAGUET FILS & VIGNES, Fts de de Bonneterie, Troyes.
- RAISSAC & CIE, Fabricants de Liqueurs fines, Revel (Haute-Garonne).
- J. RANSON & CIE, Eaux de Vie, Cognac.
- RAOUL-DUVAL & CIE, E., Négociants, Le Havre.
- A. RAYMOND, chevalier de la Légion d'Honneur, Fabrique de boutons et agafes pour ganterie et chaussures, Grenoble, France.
- REYMONDET & GRUET FRÈRES, Pipes, St-Clau-de, Jura.
- REGGIO LÉOPOLD, Savonnerie, 15, Boulevard de la Liberté, Marseille.
- LOUIS RÉGNIER, Vins et Eaux-de-Vie, Dijon.
- JULES RÉGNIER & Co., Régnier, Moser & Co., Successeurs, Grands Vins de Bourgogne, Lyon.
- RENAULT, ED. & CIE, Gommés arabiques, Cours St-Médard, Bordeaux.
- H. RENÉ & A. BUIS, Exportateurs, Marseille.
- REQUILLART & FILS, Fabricants de tissus, Place Chevreul, Roubaix, France.
- REYLLON, ANATOLE, 77, rue de Rivoli, Paris.
- REYLLON FRÈRES, Fourtutes, 77, rue de Rivoli Paris.
- REYNIER FRÈRES, Gants, Grenoble.
- RICHARD, PHILIPPE, Distillateur, St-Jean d'Angely. (Charente Inf.).
- RICORD & FILS, Vins et Spiritueux, Quai du Canal, 9 et 14, Marseille, France.
- RIE, A., Articles pour le Clergé et pour 1ere Communion, 35-37, rue Madame, Paris.
- RIO, LEGALL & AUDIGNAN FRÈRES, Conserves alimentaires, Quaid e la Fosse, Nantes.
- RIVET, A., Avocat, défenseur au tribunal de Commerce de la Seine, Avoué chargé de mission du Gouvernement Français aux Etats-Unis, 8, rue de la Michodiere, Paris.
- ROBERT, JULES, Vins, Saumur.
- ALBERT ROBIN & CIE, Négociants en Eaux-de-Vie de Cognac, Cognac (Charente).
- J. ROBIN & CIE, Spiritueux, Cognac.
- ROLLAND, JACQUES, Grainetier, Nimes, France.
- ROULLET & DELAMAIN, Eaux-de-Vie, Jarnac, Cognac.
- SAINTE-GENIS: Berland & Valentin & Cie, Successeurs, Soieries, 2 Place des Terreaux, Lyon.
- SAINTE-JEAN, G. (DE) Ingénieur, Paris.
- SAINTE-PIERRE MOYET, Noix, Vinav, (Isere).
- SCHWARTZ & MEURER, Constructions en fer, 76, Boulevard de la Villette, Paris.
- SALZET LÉNIQUE, Champagnes, Dizy, Epernay.
- SALA, PAUL, Vins et liqueurs en gros, Winnipeg (Manitoba).
- P. SALIN, FILS AÎNÉ, Vins, Beaulieu (Gironde).
- SALOMON, Distillateur-Liquoriste, Limoges (Haute-Vienne).
- SALVAING JEUNE, Laines brutes, Mazamet (Tarn).
- SAUDINOS-RITOURET, D., Manufacture d'articles de religion, 2, 4 et 6, Place St-Sulpice, Paris.
- SAYER, GEORGES, Eaux-de-Vie, Cognac.
- SCHMIDT FRÈRES, Verrerie, ciments, etc., Fresnes, (Nord).
- SCHMIDT CARL, J., Représentant de commerce, Hambourg, Allemagne.
- ANDRÉ SCRIVE, Fils de lin a coudre, Lille.
- EDOUARD SHAKI, Agent Transitaire, Le Havre.
- SIEGFRIED, JULES, FILS & CIE, Fabricants d'extraits de bois de teinture, 40, rue Demidoff, au Havre.
- SIMONS & CIE, Carrelages mosaïques en gres cérame et Mosaïque Romaine, Le Cateau (Nord).
- SOCIÉTÉ DES AFFRETEURS REUNIS, 40, rue de Paradis, Paris.
- SOCIÉTÉ DES ASSURANCES FRANÇAISES, No 10, Avenue Trudaine, Paris.
- SOCIÉTÉ ANONYME DES EAUX DE VITTEL, Vosges.
- SOCIÉTÉ CHIMIQUES DES USINES DU RHONE, Anciennet: Gilliard, P. Monnet & Cartier, Société Anonyme au capital de 3,000,000 de francs, St-Fons, pres Lyon.
- SOCIÉTÉ DES EAUX MINÉRALES DE CONTREXEVILLE, 8, rue du Hanovre, Paris.
- SOCIÉTÉ DES EAUX MINÉRALES, St-Galmier.
- SOCIÉTÉ FRANÇAISE pour la fabrication de tubes, Louvroil (Nord).
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BONNETERIE, Troyes.
- LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE COUTELLERIE ET ORFÈVRE, 31, rue Pastourelle, Paris.
- SOCIÉTÉ VVE HASSLAUER, de Champeaux & Quentin, Fabricants de pipes en terre, 2, rue de Bondy, Paris. Représentés au Canada par MM. Génin, Trudeau & Cie, 1670 et 1672, rue Notre-Dame, Montréal.
- SOCIÉTÉ ANONYME des Tanneries et Corroieries de Maroilles, Maroilles (Nord).
- CIE GÉNÉRALE DES PRODUITS CHIMIQUES DU MIDI, Marseille.
- SOCIÉTÉ OLEICOLE DE SFAR, Marseille.
- STEPHANOPOLI & CIE, Boulevard Carnot, (Maison Soubiranno) Alger.
- G. STORME, Agent commercial, Gondcourt (Nord).
- CH. SUREAU, JEUNE, Eaux-de-Vie de Cognac, Surgeres (Charente Inf.).
- SYNDICAT GÉNÉRAL des Grains, Graines, Farines, Huiles, Sucres et Alcools, a la Bourse de Commerce, Paris.
- SYNDICAT DES INDUSTRIES ELECTRIQUES, Paris.
- PAUL TELLIER, représentant MM. J. M. Currie & Co., Agents Maritimes, 36, rue d'Hautteville, Paris.
- TOURSIER, H. & CIE, Vins, Bordeaux.
- TROCHU, A., Calgary, Alberta.
- ED. TROLLET, & FILS, 23, 25, rue Permentade, Bordeaux.
- H. TRÉPADÉ & CIE, Agents représentants, 30, rue St-François-Xavier, Montréal.
- REMIGIO TROULA, Vins d'Espagne, Sax (Alicante).
- TAFFIN, Éditeur, 24, rue Charles de Muysart, Lille.
- UNION (L), Cie d'Assurance, 15, rue de la Banque, Paris.
- UNION VILLENEUVOISE, Conserves, Villeneuve-sur-Lot.
- HENRI VALCKE-FRANCOIS, Transports Maritimes, Roubaix et Paris.
- VENNAT, GASTON, Importation, exportation, 51, rue St-François-Xavier, Montréal, 76, rue du Pont, Québec.
- VERDIER, DUFOUR & CIE, Négociants, rue de Crimée, 251, Paris.
- VERGNAUD, PH., Fruits, Terrasson (Dordogne).
- A. VERO, Eaux-de-Vie, La Rochelle.
- VILMORIN, ANDRIEU & Co., Marchands Grainiers, Paris.
- PH. VRAU & Co., Fil "au Chinois", Lille.
- WAROT, JOSEPH, Négociant, Alger.

AFFILIATED MEMBERS

- DUPUIS FRÈRES, Departmental Store, 1571 St. Catherine Street, Montréal.
- H. R. GOODDAY & Co., Exporters of Sawm Wood, Québec.
- F. V. GUAY, Manufacturers, agent, 732, rue St-Denis, Montréal.
- HOGAN, J., Contractor, Port Colborne (Ontario).
- WEBSTER, GEO. H., President of the British Columbia General Contract Company, Limited, Vancouver (British Columbia).
- H. C. WHEELER, Temple Bldg., Montreal.